

La *Commission des titres d'ingénieur* renouvelle une partie de ses membres au 1<sup>er</sup> juillet tous les deux ans. La nouvelle Commission constituée pour la période de 2020 à 2022 a pu se réunir pour la première fois en séance plénière le 15 juillet 2020.

Le renouvellement partiel des membres coïncide avec la fin de mandat de l'équipe présidence de la période précédente et la nécessaire élection d'un/e président/e et de deux vice-présidents/es pour un mandat de deux ans.

De l'équipe présidence sortante seule Elisabeth CRÉPON, présidente, était candidate à sa réélection ; Elisabeth LAVIGNE, vice-présidente sortante, n'ayant pas souhaité renouveler son mandat à la vice-présidence et Jean-Marc THÉRET, vice-président sortant, étant arrivé en fin de son mandat de membre de la CTI.

En séance plénière du 15 juillet 2020, les membres de la CTI ont élu la nouvelle équipe présidence de la CTI pour un mandat de deux ans comme suit :

- **Elisabeth CRÉPON\***, membre du collège académique, **présidente**
- **Anne de CAGNY\*\***, membre du collège socio-économique, **vice-présidente**
- **Jean-Louis ALLARD\*\*\***, membre du collège académique, **vice-président**

La nouvelle présidente de la CTI fraîchement réélue à l'unanimité a rappelé son profond attachement au rôle essentiel que joue la CTI dans la reconnaissance des formations d'ingénieurs « à la française » en France et à l'international. La CTI, dont la reconnaissance internationale est notamment attestée par une triple labellisation européenne, est indissociable du développement et de la performance des écoles d'ingénieurs françaises et donc de l'enseignement supérieur français.

Elisabeth Crépon entend poursuivre les actions initiées lors de son 1<sup>er</sup> mandat -auxquelles elle associe ses deux vice-présidents et la conseillère de la présidence, Anne-Marie JOLLY- et qui incluent notamment :

- un renforcement du travail collectif s'appuyant sur des membres volontaires qui participent activement aux différents groupes de travail ;
- une plus grande professionnalisation de la production des rapports d'audits et des avis d'audit ;
- la création d'un processus d'évaluation des formations de Bachelor des écoles d'ingénieurs pour l'attribution du grade de licence ;
- la mise en œuvre d'une nouvelle procédure d'audits en distanciel ;
- l'attention portée dès 2019 au numérique, aux évolutions qu'il implique pour les compétences de l'ingénieur et, en conséquence, pour le référentiel de la CTI ;
- l'accompagnement des écoles en adaptant les recommandations et en assouplissant certains critères face aux difficultés contextuelles auxquelles elles doivent faire face telle que la crise sanitaire actuelle ;
- la mise en place d'un dialogue nourri et régulier avec ses parties prenantes dont la CDEFI, le BNEI, l'INRS, France Compétences (RNCP et certification Qualiopi) ;
- le développement d'un partenariat équilibré avec le Hcéres et le renforcement de la mise en œuvre des audits coordonnés ;
- le projet, en concertation avec le MESRI, de création d'une structure administrative propre pour la CTI ;
- la consolidation de l'équipe permanente de la CTI ;
- la reconnaissance de la CTI comme acteur de référence parmi les agences d'accréditation européennes et internationales ;
- enfin, une amplification de la communication.

Les trois membres de la nouvelle équipe présidence ont exprimé pour la période 2020-2022 leur fort engagement à inscrire leur action dans la continuité de la mandature précédente au service de la qualité et de l'amélioration continue des formations d'ingénieur.

**\* Elisabeth CRÉPON**

Elisabeth CRÉPON est membre de la CTI au titre du collège académique depuis 2016 et présidente de la CTI depuis 2018. Par ailleurs, elle est directrice de l'ENSTA ParisTech depuis 2012 ; présidente du CA de l'ENTPE depuis 2019 ; membre du Conseil consultatif pour l'enseignement supérieur privé depuis 2018. Auparavant, elle était vice-présidente de la CDEFI de 2015 à 2018 ; directrice des relations extérieures de l'École polytechnique de 2003 à 2012 ; directrice de la formation et de la recherche de l'ENSTA ParisTech de 1997 à 2002 ; en charge des études amont dans le domaine des matériaux énergétiques au sein de la Direction Générale de l'Armement (DGA) de 1995 à 1997 ; en activité à *Seaflower Associates* (Boston, USA) (cabinet spécialisé dans le business development pour les entreprises innovantes) de 1994 à 1995 ; après avoir débuté sa carrière comme chargée de mission dans le domaine des biotechnologies à la direction de la recherche et de la technologie de la DGA.

Élisabeth Crépon est diplômée de l'École polytechnique (X83), ingénieur général de l'armement, docteur en chimie organique (Université Paris Sud).

**\*\* Anne de CAGNY**

Anne de CAGNY est membre de la CTI au titre du collège socio-économique depuis 2018, mandataire MEDEF. De formation ingénieur généraliste (ENSEM et Mines de Nancy), elle travaille dans le domaine industriel depuis de nombreuses années. Elle dirige notamment le partenariat ITII Ile-de-France entre les entreprises et des écoles d'ingénieurs concernant des formations d'ingénieur en apprentissage et en formation continue. Cette structure partenariale fait partie du réseau national créé à l'initiative de l'UIMM - Union des Industries et Métiers de la Métallurgie.

Elle représente aussi les entreprises adhérentes du GIM (Groupe des Industries Métallurgiques) au sein de plusieurs instances de gouvernance d'établissements d'enseignement supérieur franciliens et de CFA associés.

Par ailleurs, elle fait partie du Comité enquête d'IESF qui mène chaque année une grande enquête sur la situation des ingénieurs et scientifiques.

**\*\*\* Jean-Louis ALLARD**

Jean-Louis ALLARD est membre de la CTI au titre du collège académique (UGEI) depuis 2018 après avoir été expert CTI de 2012 à 2018.

Ingénieur en mécanique (ENIM 82) et Master grande école (NEOMA 84), l'essentiel de sa carrière s'est déroulé dans la direction d'établissements d'enseignement supérieur où il a eu l'occasion d'acquérir une expertise dans les approches compétences, les pédagogies actives, les pédagogies de l'alternance, la mise en œuvre de réformes pédagogiques à l'échelle d'institutions, l'amélioration continue et les systèmes qualité.

Il est directeur de CESI Ecole d'ingénieurs depuis 2010.

**À propos de la CTI**

La CTI est un organisme paritaire indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les formations d'ingénieurs en France et sur demande à l'étranger en vue de leur accréditation, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger. La CTI évalue également les formations de Bachelor des écoles d'ingénieurs en vue de l'attribution du grade de licence et décerne des labels qualité européens aux formations d'ingénieurs (EUR-ACE®, CeQuInt).

Site internet : [www.cti.fr](http://www.cti.fr)

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/company/commission-des-titres-d-ingénieur>

Contacts presse : [relations.presse@cti-commission.fr](mailto:relations.presse@cti-commission.fr)